



Simplicity in Water Analysis

Cover Page for Safety Data Sheet

Thank you for choosing CHEMetrics, Inc. We appreciate your business. In order to best serve your needs for accurate and complete Safety Data, we offer the following information as supplemental to the attached SDS.

SDS No.: K5003

Version No.: 2.2

Product Name: Hydrazine CHEMets®, ULR CHEMets®, & VACUettes® Refills, Hydrazine Vacu-vials® Ampoules

Part Nos.: K-5003 Ampoules, R-5005, R-5005A, R-5005B, R-5005C, R-5005D, R-5011

Product Descriptions:

CHEMets Refills: Sealed glass ampoules, 7 mm OD, for visual colorimetric water analysis. Each CHEMet™ ampoule contains approximately 0.5 mL of liquid reagent sealed under vacuum. Refills contain 30 ampoules, test kits contain 1 refill.

ULR CHEMets Refills: Sealed glass ampoules, 250 mm length, for visual colorimetric water analysis. Each ULR CHEMet™ ampoule contains approximately 1 mL of liquid reagent sealed under vacuum. Refills contain 30 ampoules, test kits contain one (1) refill.

VACUettes Refills: Sealed glass ampoules, 7 mm OD, with small glass capillary attached, for visual colorimetric water analysis. Each VACUette™ ampoule contains approximately 0.5 mL of liquid reagent sealed under vacuum. Refills contain 30 ampoules, test kits contain 1 refill.

Vacu-vials Ampoules: Sealed glass ampoules, 13 mm OD, for instrumental colorimetric water analysis. Each Vacu-vial™ ampoule contains approximately 2 mL of liquid reagent sealed under vacuum. Test kits contain 30 ampoules.

Addendum to Section 14 Transport Information:

Shipping container markings and labels for this product, as received, may vary from the contents of section 14 of the SDS for one or both of the following reasons:

- CHEMetrics has packaged this product as Dangerous Goods in Excepted Quantities according to IATA, US DOT, and IMDG regulations.
- CHEMetrics has packaged this product as part of a test kit or reagent set composed of various chemical reagents and elected to ship as UN 3316 Chemical Kit, Hazard Class 9, Packing Group II or III.

In case of reshipment, it is the responsibility of the shipper to determine appropriate labels and markings in accordance with applicable transportation regulations.

Additional Information:

- “Print Date” = Revision Date (expressed as DD/MM/YYYY)
- Test kits and reagents sets may contain additional chemical reagents. See separate SDS(s).

CHEMets®, VACUettes®, Vacu-vials®, and Titrets® are registered trademarks of CHEMetrics Inc.

4295 Catlett Road, Midland, VA 22728 • P: 800.356.3072 • F: 540.788.4856 • www.chemetrics.com



Hydrazine CHEMets, ULR CHEMets, & VACUettes Refills, Hydrazine Vacu-vials Ampoules

CHEMetrics, Inc.

Chemwatch: 9-90596

SDS No: K5003

Version Num: 2.2

Code d'alerte du risque: 3

Date de revision: 07/10/2014

Date d'impression: 13/03/2015

date initiale: 09/10/2014

S.GHS.CAN.FR

SECTION 1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit	Hydrazine CHEMets, ULR CHEMets, & VACUettes Refills, Hydrazine Vacu-vials Ampoules
Synonymes	Part Nos.: K-5003 Ampoules, R-5005, R-5005A, R-5005B, R-5005C, R-5005D, R-5011
Nom d'expédition	LIQUIDE INFLAMMABLE, CORROSIF, NSA (contains hydrochloric acid and methanol)
Formule chimique	Sans Objet
Autres moyens d'identification	Pas Disponible
Numéro CAS	Sans Objet

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes :	Component of water analysis test kits K-5003, K-5005, K-5005A, K-5005B, K-5005C, K-5005D, K-5011
--	--

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom commercial de l'entreprise	CHEMetrics, Inc.
Adresse	4295 Catlett Road, Midland, VA. 22728 United States
Téléphone	1-540-788-9026
Fax	1-540-788-4856
Site Internet	www.chemetrics.com
Courriel	technical@chemetrics.com

Numéro d'appel d'urgence

Association / Organisation	ChemTel Inc.
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	1-800-255-3924
Autres numéros de téléphone d'urgence	+01-813-248-0585

SECTION 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

Hydrazine CHEMets, ULR CHEMets, & VACUettes Refills, Hydrazine Vacu-vials Ampoules

Classification de SGH	Liquide inflammable Catégorie 2, Corrosion de métal catégorie 1, TOXICITÉ AIGUË PAR VOIE ORALE Catégorie 4, TOXICITÉ AIGUË PAR VOIE CUTANÉE Catégorie 4, TOXICITÉ AIGUË PAR INHALATION Catégorie 4, Irritation/corrosion cutanée catégorie 1B, Dommages oculaire important catégorie 1, SENSIBILISATION CUTANÉE Catégorie 1, Dommages aux organes après une unique exposition Catégorie 1, STOT - SE (. Resp. IRR) Catégorie 3
------------------------------	--

Éléments d'étiquetage

Éléments pour étiquette GHS	
------------------------------------	---

MENTION D'AVERTISSEMENT	DANGER
--------------------------------	---------------

Déclaration(s) sur les risques

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H332	Nocif par inhalation.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes .
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

Déclarations de Sécurité: Prévention

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P103	Lire l'étiquette avant utilisation.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P234	Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Déclarations de Sécurité: Réponse

P301+P330+P331	EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+P311	Si exposition prouvée ou suspectée: appeler un CENTRE ANTIPOISON / un médecin / médecin / secouriste premier
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin / médecin / secouriste premier

Déclarations de Sécurité: Stockage

P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405	Garder sous clef.
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Déclarations de Sécurité: Élimination

P501	Éliminer le contenu / récipient à décharge chimique agréé ou si organique à l'incinération à haute température
-------------	--

SECTION 3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances

Voir la section ci-dessous pour la composition des mélanges

Mélanges

Numéro CAS	%[poids]	Nom
------------	----------	-----

Hydrazine CHEMets, ULR CHEMets, & VACUettes Refills, Hydrazine Vacu-vials Ampoules

107-21-1	50-61	éthane-1,2-diol
7647-01-0	8-17	CHLORURE-D'HYDROGÈNE
67-56-1	9-13	MÉTHANOL
7732-18-5	>8	EAUX-DISTILLÉES-DE-CONDUCTIBILITÉ-OU-DE-MÊME-DEGRÉ-DE-PURETÉ
100-10-7	1	4-DIMÉTHYLAMINOENZALDÉHYDE

SECTION 4 PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

Contact des yeux	<p>Si ce produit entre en contact avec les yeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Maintenir immédiatement les yeux ouverts et laver de manière continue pendant au moins 15 minutes avec de l'eau claire. ▶ S'assurer de la complète irrigation des yeux en conservant les paupières ouvertes et loin des yeux et en bougeant les paupières en soulevant occasionnellement les paupières hautes et basses. ▶ Transporter sans délai à l'hôpital ou chez un docteur. ▶ Des lentilles de contact ne doivent être retirées que par une personne formée.
Contact avec la peau	<p>Si ce produit entre en contact avec la peau:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Laver abondamment le corps et les vêtements avec de grandes quantités d'eau, utilisant une douche de protection si possible. ▶ Retirer rapidement les vêtements contaminés, chaussures incluses. ▶ Laver les zones affectées avec de l'eau (et du savon si disponible) pendant au moins 15 minutes. ▶ Transporter à l'hôpital ou chez un docteur.
Inhalation	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Si des fumées ou des produits de combustion sont inhalés : Déplacer à l'air frais. ▶ Coucher le patient sur le sol. Conserver-le au chaud et lui permettre de se reposer. ▶ Les prothèses telles que les fausses dents, qui pourraient bloquer les voies respiratoires, doivent être retirées si possible avant d'entamer les procédures de premiers soins. ▶ Si disponible, administrer de l'oxygène médical par une personne formée. Si la respiration est faible ou est stoppée, s'assurer que les voies respiratoires sont dégagées et entamer une réanimation, de préférence à l'aide d'un appareil respiratoire autonome à demande de valve, un masque avec ballonnet et valve ou un masque de poche comme appris. Réaliser une RCP si nécessaire. ▶ Transporter sans délai à l'hôpital ou chez un docteur. <p>Une inhalation de vapeur ou aérosols (fumées) peut provoquer un œdème pulmonaire. Les substances corrosives peuvent causer un dommage au poumon (e.g. œdème pulmonaire, fluide dans les poumons). Comme cette réaction peut être retardée jusqu'à 25 heures après l'exposition, les individus exposés nécessitent un repos complet (de préférence dans une position semi-allongée) et doivent être maintenus sous observation médicale même si aucun symptôme ne s'est (encore) manifesté. Précédant une des ces manifestations, l'administration d'un spray contenant un dérivé de dexaméthasone ou de beclométhasone peut être envisagée. Ceci doit absolument être confié à un docteur ou une personne autorisée par lui/elle. (ICSC13719)</p>
Ingestion	<ul style="list-style-type: none"> ▶ EN CAS D'INGESTION, FAITES APPEL A UNE ASSISTANCE MÉDICALE DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS. ▶ demandez conseil auprès d'un centre antipoison ou d'un médecin. ▶ Il est probable qu'un traitement hospitalier d'urgence soit nécessaire. ▶ En attendant, la personne doit être prise en charge par du personnel formé aux premiers secours qui prendra des mesures d'accompagnement selon la situation observée et l'état du patient. ▶ Si l'intervention immédiate d'un médecin est possible, le patient doit lui être confié ainsi qu'un exemplaire de la FDS. Il appartiendra ensuite au spécialiste médical, et à lui seul, de prendre toute autre action. ▶ Si aucune intervention médicale ne peut avoir lieu sur le site de travail ou ses environs, transférez le patient à l'hôpital accompagné d'un exemplaire de la FDS. <p>Lorsque qu'une intervention médicale immédiate ne peut avoir lieu, ou lorsque le patient est à plus de 15 minutes d'un hôpital, ou encore dans les cas prévus expressément:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ PROVOQUEZ des vomissements chez le patient en insérant les doigts vers l'arrière de sa gorge, UNIQUEMENT SI LE PATIENT EST CONSCIENT. Pencher le patient vers l'avant ou le coucher sur le côté gauche (tête en arrière si possible) pour maintenir ouvertes les voies respiratoires et empêcher l'inhalation du produit. <p>REMARQUE: Portez des gants de protection pour provoquer le mécanisme de vomissement.</p>

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pour traiter un empoisonnement par les alcools aliphatique hauts :

- ▶ Réaliser un lavage gastrique avec une importante quantité d'eau.
- ▶ Il peut être utile d'instiller 60 ml d'huile minérale dans l'estomac.
- ▶ Fournir de l'oxygène et une respiration artificielle suivant la demande.
- ▶ Balance électrolytique : il peut être utile de démarrer une intraveineuse de 500 ml. d'une M/6 solution de bicarbonate de sodium mais tout en maintenant une attitude précautionneuse et conservatrice envers le remplacement électrolytique à moins qu'un choc ou qu'une acidose sévère soit à craindre.
- ▶ Pour protéger le foie, maintenir l'apport de glucide par des infusions intraveineuses de glucose. Réaliser une hémodialyse si le coma est profond et persistant.

(GOSSELIN, SMITH HODGE: Clinical Toxicology of Commercial Products, Ed 5)

TRAITEMENT DE BASE

- ▶ Etablir des voies respiratoires notables avec succion si nécessaire.
- ▶ Surveiller les signes d'insuffisance respiratoire et assister la ventilation si nécessaire.
- ▶ Administrer de l'oxygène par un masque avec non-retour à de 10 à 15 l/min.
- ▶ Surveiller et traiter, quand nécessaire, contre un choc.
- ▶ Surveiller et traiter, quand nécessaire, contre un œdème pulmonaire.
- ▶ Anticiper et traiter, quand nécessaire, contre les crises.
- ▶ NE PAS utiliser d'émétiques. Quand une ingestion est suspectée, rincer la bouche et donner jusqu'à 200 ml d'eau (5 ml/kg recommandé) pour la dilution quand le patient est capable d'avaler, possède un fort réflexe pharyngé et ne bave pas.
- ▶ Fournir du charbon activé.

TRAITEMENT AVANCE

- ▶ Envisager une intubation orotrachéale ou nasotrachéale pour un contrôle des voies respiratoires chez un patient inconscient ou chez qui un arrêt respiratoire est apparu.
- ▶ Une ventilation à pression positive à l'aide d'un masque avec valve peut s'avérer utile.
- ▶ Surveiller et traiter, quand nécessaire, contre l'arythmie.
- ▶ Débuter un IV D5W TKO. Si des signes d'hypovolémie sont présents, utiliser une solution lactée Ringers. Une surcharge de fluide peut créer des complications.
- ▶ Si le patient est en hypoglycémie (LOC diminué, tachycardie, pâleurs, pupilles dilatées, diaphorèse et/ou bandes de dextrose ou lectures du glucomètre en-dessous de 50 mg), fournir 50% de dextrose.

Hydrazine CHEMets, ULR CHEMets, & VACUettes Refills, Hydrazine Vacu-vials Ampoules

- ▶ Une hypotension avec des signes d'hypovolémie nécessite l'administration précautionneuse de fluides. Une surcharge de fluide peut créer des complications.
- ▶ La thérapie avec drogue doit être envisagée pour un œdème pulmonaire.
- ▶ Traiter les crises avec du diazépam.
- ▶ Le chlorhydrate de proparacaine doit être utilisé pour aider l'irrigation des yeux.

SERVICE D'URGENCE

- ▶ Des analyses de laboratoires avec hémogramme, sérum électrolytique, BUN, créatine, glucose, analyse d'urine, base pour un sérum glutamo-oxaloacétique transaminase (ALT et AST), calcium, phosphore et magnésium, peuvent aider à établir régime du traitement. D'autres analyses utiles incluent clearance osmolaire et anionique, gaz des artères (ABG), radiographies de la poitrine électrocardiogramme.
- ▶ Une ventilation assistée avec une pression positive en fin d'expiration (PEEP) peut être nécessaire pour une blessure parenchymale aiguë ou un syndrome de détresse respiratoire chez l'adulte.
- ▶ Une acidose peut survenir suite à l'hyperventilation et à une thérapie au bicarbonate.
- ▶ Une hémodialyse doit être envisagée chez les patients avec une intoxication importante.
- ▶ Consulter un toxicologiste si nécessaire.

BRONSTEIN, A.C. and CURRANCE, P.L. EMERGENCY CARE FOR HAZARDOUS MATERIALS EXPOSURE: 2nd Ed. 1994

- ▶ Les glycols de polyéthylène sont généralement faiblement absorbés oralement et sont principalement inchangés par les reins.
- ▶ Une absorption dermique peut survenir au travers d'une peau abîmée (e.g. des brûlures) conduisant à une osmolalité augmentée, une acidose métabolique avec espace anionique, un calcium élevé, une dépression CNS en calcium ionisé et une défaillance rénale.
- ▶ Le traitement consiste en des soins de support.

[Ellenhorn and Barceloux: Medical Toxicology]

En fonction du degrés d'exposition, un examen médical périodique est recommandé. Les symptômes d'un œdème pulmonaire souvent ne se manifestent pas à moins que plusieurs heures ai été passées et ils sont aggravés par les efforts physiques. Une observation médicale et du repos sont alors essentiels. Une administration immédiate d'un spray approprié, par un docteur ou une personne par lui/elle doit être envisagée.

(ICSC24419/24421)

SECTION 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

- ▶ Mousse stable face à l'alcool.
- ▶ Poudre chimique sèche.
- ▶ BCF (si la législation le permet).
- ▶ Dioxyde de carbone.
- ▶ Spray ou brouillard d'eau - Feux importants uniquement.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Incompatibilité au feu Eviter un contact avec les agents oxydants i.e. nitrates, acides oxydants, décolorants avec chlore, chlore de piscine etc. car un allumage peut survenir.

Conseils aux pompiers

Lutte Incendie

- ▶ Alerter les pompiers et leurs indiquer l'endroit et la nature du risque.
- ▶ Peut être violemment ou explosivement réactif.
- ▶ Porter un vêtement de protection complet avec un appareil de respiration.
- ▶ Prévenir par tous les moyens disponibles, les éclaboussures d'entrer dans les drains et les voies d'eau.
- ▶ Envisager une évacuation (ou protéger les lieux).

Risque D'Incendie/Explosion

- ▶ Fortement inflammable.
- ▶ Important risque si exposé à la chaleur, à une flamme ou des oxydants.
- ▶ Les acides peuvent réagir avec les métaux pour produire de l'hydrogène, un gaz fortement inflammable et explosif.
- ▶ La vapeur peut voyager sur une distance considérable à partir de son point d'origine.
- ▶ La chaleur provoque une expansion ou une décomposition conduisant à une rupture violente des containers rigides.

SECTION 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eclaboussures Mineures

- ▶ Éliminez toutes les sources d'incendie.
- ▶ Nettoyez tout de suite tous les écoulements.
- ▶ Évitez de respirer les vapeurs et le contact avec la peau et les yeux.
- ▶ Contrôlez le contact de votre corps en portant un équipement de protection.
- ▶ Contenez et absorbez les petites quantités avec de la vermiculite ou tout autre matériel absorbant.

Eclaboussures Majeures

- ▶ Glissant quand éclaboussé.
- ▶ Vider la zone de son personnel non-protégé et se déplacer contre le vent.
- ▶ Alerter les pompiers et leurs indiquer l'endroit et la nature du risque.
- ▶ Peut être violemment ou explosivement réactif.
- ▶ Porter une protection complète du corps avec un appareil respirateur.

Le conseil sur l'équipement de protection individuel est contenu dans la rubrique 8 de la FDS..

SECTION 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation Sûre

- ▶ Les containers, même ceux qui ont été vidés, peuvent contenir des vapeurs explosives.
- ▶ NE PAS couper, percer, limer, souder ni effectuer des opérations similaires sur ou à proximité des containers.
- ▶ **NE PAS permettre des vêtements humidifiés par le produit de demeurer en contact avec la peau.**
- ▶ Évitez tout contact de la personne, même l'inhalation.
- ▶ Mettez des vêtements de protection qui protègent lorsqu'il y a risque d'exposition.

Autres Données

- ▶ Stockez-le dans le récipient d'origine dans une zone adéquate.
- ▶ Évitez de fumer, les lampes nues ou les sources d'incendie lors du stockage.
- ▶ **NE stockez pas dans des fosses, des sous-sols ou des zones où les vapeurs peuvent s'accumuler.**
- ▶ Maintenez les récipients bien scellés. s'accumuler.

Hydrazine CHEMets, ULR CHEMets, & VACUettes Refills, Hydrazine Vacu-vials Ampoules

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Container adapté	<p>N'utilisez pas des récipients en aluminium ni des récipients galvanisés.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Conserve à doublure métallique. Caisson à doublure métallique. ▶ Conserves de sécurité à doublure métallique. Emballé comme fourni et/ou recommandé par le fabricant.
Incompatibilité de Stockage	<p>Réagit violemment avec les alcalis.</p> <p>Réagit avec l'acier doux, l'acier galvanisé / le zinc produisant du gaz hydrogène qui peut former un mélange explosif avec l'air.</p> <p>Éviter le stockage avec des acides forts, des chlorures d'acide, des anhydrides d'acides et des agents oxydants.</p> <p>Éviter les acides forts et les bases fortes.</p>

INCOMPATIBILITÉS DU MATÉRIEL D'EMBALLAGE

Pas Disponible

SECTION 8 CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

VALEURS LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE (VLEP)

DONNEES SUR LES INGREDIENTS

Source	Composant	Nom du produit	VME	STEL	pic	Notes
Canada - Yukon concentrations admissibles pour les substances aéroportées contaminants	éthane-1,2-diol	Ethylene glycol - Particulate / Ethylene glycol - Vapour	10 mg/m ³ / 250 mg/m ³ / --- ppm / 100 ppm	20 mg/m ³ / 325 mg/m ³ / 10 ppm / 125 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination	éthane-1,2-diol	Ethylene glycol, (as an aerosol)	Pas Disponible	Pas Disponible	100 mg/m ³	Pas Disponible
Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail	éthane-1,2-diol	Éthylène-glycol, particules en suspension / Éthylène-glycol, particules en suspension, Vapeur	10 mg/m ³	20 mg/m ³	127 mg/m ³ / 50 ppm	Pas Disponible
Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle	éthane-1,2-diol	Ethylene glycol	Pas Disponible	Pas Disponible	100 mg/m ³	Value is for the aerosol. TLV Basis: upper respiratory tract & eye irritation
Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle	éthane-1,2-diol	Ethylene glycol	Pas Disponible	Pas Disponible	100 mg/m ³	TLV® Basis: URT & eye irr
Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta	éthane-1,2-diol	Ethylene glycol	Pas Disponible	Pas Disponible	100 mg/m ³	Pas Disponible
Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle	éthane-1,2-diol	Ethylene glycol - Aerosol / Ethylene glycol - Particulate / Ethylene glycol - Vapour	10 mg/m ³ mg/m ³	20 mg/m ³ mg/m ³	C 100 mg/m ³ mg/m ³ / C 50 ppm ppm	Pas Disponible
Canada - Québec Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques (français)	éthane-1,2-diol	Éthylène glycol (vapeur et brouillard)	Pas Disponible	P127 mg/m ³ / P50 ppm	Pas Disponible	RP
Canada - Yukon concentrations admissibles pour les substances aéroportées contaminants	CHLORURE-D'HYDROGÈNE	Hydrogen chloride	7 mg/m ³ / 5 ppm	--- mg/m ³ / --- ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination	CHLORURE-D'HYDROGÈNE	Hydrogen chloride	Pas Disponible	Pas Disponible	2 ppm	Pas Disponible
Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail	CHLORURE-D'HYDROGÈNE	Chlorure d'hydrogène	Pas Disponible	Pas Disponible	7,5 mg/m ³ / 5 ppm	Pas Disponible
Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle	CHLORURE-D'HYDROGÈNE	Hydrogen chloride	Pas Disponible	Pas Disponible	2 ppm	TLV Basis: upper respiratory tract irritation
Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle	CHLORURE-D'HYDROGÈNE	Hydrogen chloride	Pas Disponible	Pas Disponible	2 ppm	TLV® Basis: URT irr
Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta	CHLORURE-D'HYDROGÈNE	Hydrogen chloride	Pas Disponible	Pas Disponible	3 mg/m ³ / 2 ppm	Pas Disponible
Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle	CHLORURE-D'HYDROGÈNE	Hydrogen chloride Revised 2003	Pas Disponible	Pas Disponible	C 2 ppm ppm	Pas Disponible
Canada - Québec Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques (français)	CHLORURE-D'HYDROGÈNE	Acide chlorhydrique / Chlorure d'hydrogène	Pas Disponible	P7,5 mg/m ³ / P5 ppm	Pas Disponible	Voir Chlorure d'hydrogène / RP
Canada - Yukon concentrations admissibles pour les substances aéroportées contaminants	MÉTHANOL	Methyl alcohol (methanol) - Skin	260 mg/m ³ / 200 ppm	310 mg/m ³ / 250 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible

Continued...

Hydrazine CHEMets, ULR CHEMets, & VACUettes Refills, Hydrazine Vacu-vials Ampoules


Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination	MÉTHANOL	Methyl alcohol (methanol)	200 ppm	250 ppm	Pas Disponible	Skin
Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail	MÉTHANOL	Alcool méthylique (méthanol)	262 mg/m ³ / 200 ppm	328 mg/m ³ / 250 ppm	Pas Disponible	voie cutanée
Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle	MÉTHANOL	Methanol	200 ppm	250 ppm	Pas Disponible	TLV Basis: headache; eye damage. BEI
Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle	MÉTHANOL	Methanol	200 ppm	250 ppm	Pas Disponible	TLV® Basis: Headache; eye dam; dizziness; nausea; BEI
Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta	MÉTHANOL	Methanol (Methyl alcohol)	262 mg/m ³ / 200 ppm	328 mg/m ³ / 250 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle	MÉTHANOL	Methanol	200 ppm ppm	250 ppm ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Québec) Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques (français)	MÉTHANOL	Alcool méthylique / Méthanol	262 mg/m ³ / 200 ppm	328 mg/m ³ / 250 ppm	Pas Disponible	Pc / Voir Alcool méthylique

LIMITES D'URGENCE

Composant	Nom du produit	TEEL-1	TEEL-2	TEEL-3
ethylene glycol	Ethylene glycol	10 ppm	40 ppm	60 ppm
hydrochloric acid	Hydrogen chloride; (Hydrochloric acid)	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
hydrochloric acid	Deuteriochloric acid; (Deuterium chloride)	1.8 ppm	22 ppm	100 ppm
methanol	Methyl alcohol; (Methanol)	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
p-diméthylaminobenzaldehyde	Diméthylamino)benzaldehyde, p-(3 mg/m ³	33 mg/m ³	250 mg/m ³

Composant	IDLH originale	IDLH révisé
éthane-1,2-diol	Pas Disponible	Pas Disponible
CHLORURE-D'HYDROGÈNE	100 ppm	50 ppm
MÉTHANOL	25,000 ppm	6,000 ppm
EAUX-DISTILLÉES,-DE-CONDUCTIBILITÉ-OU-DE-MÊME-DEGRÉ-DE-PURETÉ	Pas Disponible	Pas Disponible
4-DIMÉTHYLAMINOBENZALDÉHYDE	Pas Disponible	Pas Disponible

Contrôles de l'exposition

Contrôle d'ingénierie approprié	<p>Pour les liquides et gaz inflammables, une ventilation d'échappement locale ou un système de ventilation pour lieu clos peut être nécessaire. L'équipement de ventilation devrait être résistant aux explosions.</p> <p>Les contaminants aériens générés dans les lieux de travail possèdent des vitesses "d'échappement" différentes, qui à leurs tours, déterminent les "vitesses de capture" de l'air frais circulant nécessaire pour retirer efficacement le contaminant.</p>										
	Type de contaminant :	Vitesse de l'air :									
	Solvants, vapeurs, dégraissage, etc, évaporation d'un réservoir (dans de l'air immobile)	0,25-0,5 m/s (50-100 f/min)									
	aérosols, fumées d'opérations de remplissage, remplissage de containers par intermittence, transfert de transporteur à faible vitesse, soudure, dérive de vapeurs, fumées de revêtement métallique acide, décapage (libéré à faible vitesse dans une zone de génération importante)	0,5-1 m/s (100-200 f/min.)									
spray direct, spray de peinture dans des cabines peu profondes, remplissage de tonneaux, poussières de bocard, décharge de gaz (génération importante dans une zone à déplacement d'air rapide)	1-2.5 m/s (200-500 f/min.)										
<p>Dans chaque intervalle, la valeur appropriée dépend de:</p> <table border="1" style="width: 100%;"> <thead> <tr> <th>Minimum de l'intervalle</th> <th>Maximum de l'intervalle</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 : Courants d'air minimaux ou favorables pour la capture dans une pièce</td> <td>1 : Perturbation des courants d'air de la pièce</td> </tr> <tr> <td>2 : Contaminants à faible vitesse ou à valeur de nuisance uniquement</td> <td>2 : Contaminants à forte toxicité</td> </tr> <tr> <td>3 : Intermittent, faible production</td> <td>3 : Forte production, utilisation importante</td> </tr> <tr> <td>4 : Large hotte ou masse d'air importante en mouvement</td> <td>4 : Petite hotte – contrôle local uniquement.</td> </tr> </tbody> </table>		Minimum de l'intervalle	Maximum de l'intervalle	1 : Courants d'air minimaux ou favorables pour la capture dans une pièce	1 : Perturbation des courants d'air de la pièce	2 : Contaminants à faible vitesse ou à valeur de nuisance uniquement	2 : Contaminants à forte toxicité	3 : Intermittent, faible production	3 : Forte production, utilisation importante	4 : Large hotte ou masse d'air importante en mouvement	4 : Petite hotte – contrôle local uniquement.
Minimum de l'intervalle	Maximum de l'intervalle										
1 : Courants d'air minimaux ou favorables pour la capture dans une pièce	1 : Perturbation des courants d'air de la pièce										
2 : Contaminants à faible vitesse ou à valeur de nuisance uniquement	2 : Contaminants à forte toxicité										
3 : Intermittent, faible production	3 : Forte production, utilisation importante										
4 : Large hotte ou masse d'air importante en mouvement	4 : Petite hotte – contrôle local uniquement.										
<p>Une théorie simple montre que la vitesse de l'air chute rapidement avec une augmentation de la distance à l'ouverture d'un simple conduit d'extraction.</p>											
Protection Individuelle											
Protection des yeux/du visage.	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Masque chimique. Protection pour tout le visage. ▶ Les lentilles de contact constituent un risque particulier; les lentilles molles peuvent absorber les produits irritants et toutes les lentilles les concentrent. 										
Protection de la peau	Voir protection Main ci-dessous										

Hydrazine CHEMets, ULR CHEMets, & VACUettes Refills, Hydrazine Vacu-vials Ampoules

Protection des mains / pieds	Porter des gants de protection contre les produits chimiques, par exemple en PVC. Porter des chaussures de sécurité ou des bottes en plastique. Lors de la manipulation de liquides corrosifs, porter un pantalon ou un cache au dessus des bottes afin d'éviter les éclaboussures d'y entrer. NOTE: Le produit peut provoquer une sensibilisation de la peau chez les individus prédisposés. Une attention doit être prise, quand la personne retire ses gants de protection et ses équipements de protection, afin d'éviter un possible contact avec la peau.
Protection corporelle	Voir Autre protection ci-dessous
Autres protections	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Protections. ▶ Tablier en PVC. ▶ Une combinaison de protection en PVC peut s'avérer nécessaire si l'exposition est grave. ▶ Unité de nettoyage pour les yeux. ▶ Assurez-vous qu'il y ait un accès libre à une douche de sécurité.
Les risques thermiques	Pas Disponible

Produit(s) recommandé(s)

INDEX DE SELECTION DES GANTS

La sélection des gants est basée sur une présentation modifiée du: "Forsberg Clothing Performance Index".

L(Les)'effet(s) de la (des) substance(s) suivante(s) sont prises en compte dans la sélection générée par ordinateur.

Hydrazine CHEMets, ULR CHEMets, & VACUettes Refills, Hydrazine Vacu-vials Ampoules

Matériel	CPI
NEOPRENE	B
BUTYL	C
BUTYL/NEOPRENE	C
HYPALON	C
NAT+NEOPR+NITRILE	C
NATURAL RUBBER	C
NATURAL+NEOPRENE	C
NEOPRENE/NATURAL	C
NITRILE	C
NITRILE+PVC	C
PE/EVAL/PE	C
PVA	C
PVC	C
PVDC/PE/PVDC	C
SARANEX-23	C
SARANEX-23 2-PLY	C
TEFLON	C
VITON	C
VITON/NEOPRENE	C

* CPI - Index de Performance Chemwatch

A: Meilleure Sélection

B: Satisfaisant ; peut se dégrader après 4 heures d'immersion continue.

C: Choix Pauvre ou Dangereux pour d'autre qu'une immersion à court terme.

REMARQUE: Comme une série de facteurs influenceront la performance actuelle des gants, une sélection finale doit être basée sur l'observation détaillée -

* Quand les gants doivent être utilisés sur une base à court terme, peu fréquente ou temporaire, les facteurs tels que le 'touché' ou la commodité (e.g. disponibilité), peuvent orienter le choix des gants qui peuvent être sinon inadaptés suite à une utilisation à long terme ou fréquente. Un médecin qualifié devrait être consulté.

Protection respiratoire

Filtere de type BAX-P de capacité suffisante (AS / NZS 1716 et 1715, EN 143:2000 et 149:2001, ANSI Z88 ou équivalent national)

Dans le cas où la concentration en gaz/particules en suspension dans la zone respirable approche ou excède "le standard d'exposition" (ou SE), une protection respiratoire est requise. Le degrés de protection varie avec le type de couverture du masque et la classe du filtre ; la nature de la protection varie en fonction du type de filtre.

Facteur de protection	Demi-masque respiratoire	Respirateur intégral	Masque à adduction d'air
10 x ES	BAX-AUS P2	-	BAX-PAPR-AUS P2
50 x ES	-	BAX-AUS P2	-
100 x ES	-	BAX-2 P2	BAX-PAPR-2 P2 ^

^ - Intégral

SECTION 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Pale yellow		
État Physique	Liquid	Densité relative (Water = 1)	1
Odeur	Odourless	Coefficient de partition n-octanol / eau	Pas Disponible
Seuil pour les odeurs	Pas Disponible	Température d'auto-allumage (°C)	398
pH (comme fourni)	<1	Température de décomposition	Pas Disponible
Point de fusion / point de congélation (° C)	-8	Viscosité (cSt)	Pas Disponible
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition (° C)	115	Poids Moléculaire (g/mol)	Pas Disponible

Hydrazine CHEMets, ULR CHEMets, & VACUettes Refills, Hydrazine Vacu-vials Ampoules

Point d'éclair (°C)	51	goût	Pas Disponible
Taux d'évaporation	Pas Disponible	Propriétés explosives	Pas Disponible
Inflammabilité	Inflammable.	Propriétés oxydantes	Pas Disponible
Limite supérieure d'explosivité	15.3	La tension de surface (dyn/cm or mN/m)	Pas Disponible
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	3.2	Composé volatile (%vol)	Pas Disponible
Pression de vapeur (kPa)	Pas Disponible	Groupe du Gaz	Pas Disponible
hydrosolubilité (g/L)	miscible	pH en solution	Pas Disponible
Densité de vapeur (Air = 1)	Pas Disponible	VOG g/L	Pas Disponible

SECTION 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Voir section 7
Stabilité chimique	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Présence de matériaux incompatibles. ▶ Le produit est considéré stable. ▶ Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.
Possibilité de réactions dangereuses	Voir section 7
Conditions à éviter	Voir section 7
Matières incompatibles	Voir section 7
Produits de décomposition dangereux	Voir Section 5

SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets toxicologiques

Inhalé	<p>L'inhalation de vapeurs d'aérosols (brumes ou fumées), générées par le produit durant une manipulation normale, peut être nocive.</p> <p>Le produit à la capacité de provoquer une irritation respiratoire chez certaines personnes. Les réponses du corps à une telle irritation peuvent causer d'autres dommages aux poumons.</p> <p>Il existe des solides preuves qui suggèrent que ce produit à la capacité de provoquer, si inhalé une seule fois, des dommages importants et irréversibles aux organes.</p> <p>Les alcools aliphatiques avec plus de 3 carbones peuvent causer des maux de tête, vertiges, somnolences, faiblesses musculaires et délires, faiblesse généralisé, coma, seizures et changements de comportement.</p>
Ingestion	<p>Le produit à la capacité de provoquer des brûlures chimiques dans la cavité orale et les voies gastriques, à la suite d'une ingestion.</p> <p>Le produit n'est pas connu pour produire des effets négatifs sur la santé suite à son ingestion (tel que classifié dans les directives CE utilisant des animaux). Néanmoins, les effets négatifs systématiques sont apparus suivant l'exposition d'animaux à au moins une autre manière et une bonne hygiène nécessite que les expositions soient maintenues à un minimum.</p> <p>Si avalé, les effets toxiques des glycols (les alcools dihydriques) sont similaires à ceux de l'alcool, avec un affaiblissement du système nerveux central, une nausée, des vomissements et des modifications dégénératives au niveau du foie et des reins.</p> <p>Une surexposition aux alcools non-cyclique cause des symptômes du système nerveux.</p>
Contact avec la peau	<p>Un contact de la peau avec le matériau peut être nocif ; des effets systémiques peuvent survenir après une absorption.</p> <p>Le matériau peut produire des brûlures chimiques après un contact directe avec la peau.</p> <p>Il existe de solides preuves qui suggèrent que ce produit à la capacité de provoquer, par un seul contact avec la peau, des dommages importants et irréversibles aux organes.</p> <p>La plupart des alcools liquides semble agir que irritants primaires pour la peau humaine. Une absorption significative sous-cutanée apparaît chez le lapin mais apparemment pas chez l'homme.</p>
Yeux	<p>Le produit peut causer des brûlures de chaleur après un contact direct avec les yeux. Les vapeurs et poussières peuvent être extrêmement irritantes.</p> <p>510meth</p>
Chronique	<p>Une exposition à long terme à des irritants respiratoires peut engendrer des maladies de ces mêmes voies respiratoires, impliquant des difficultés de la respiration ainsi que des problèmes systémiques associés.</p> <p>Selon des expériences, le contact de la peau avec le matériel peut soit induire une réaction de sensibilisation chez un certain nombre d'individus et/ou engendrer une réaction positive sur les animaux de laboratoire.</p> <p>Une accumulation de la substance, dans le corps humain, peut survenir et peut provoquer certains soucis à la suite d'expositions professionnelles répétées ou à long terme.</p> <p>Sur la base d'expériences animales d'abord, le matériel peut avoir, selon au moins une des Classes étudiées, des effets carcinogènes ou mutagènes; selon les informations disponibles il n'existe toutefois que des données inappropriées pour faire une estimation satisfaisante.</p> <p>Une exposition prolongée ou répétée aux acides peuvent conduire à une érosion des dents, des tuméfactions et/ou ulcérations des parois de la bouche.</p>

Hydrazine CHEMets, ULR CHEMets, & VACUettes Refills, Hydrazine Vacu-vials Ampoules	TOXICITÉ	IRRITATION
Hydrazine CHEMets, ULR CHEMets, & VACUettes Refills, Hydrazine Vacu-vials Ampoules	TOXICITÉ	IRRITATION

Hydrazine CHEMets, ULR CHEMets, & VACUettes Refills, Hydrazine Vacu-vials Ampoules	<p>Les allergies de contact se manifestent rapidement sous forme d'eczéma, ou moins fréquemment sous forme d'urticaires ou d'œdème de Quincke. La pathogenèse des eczemas de contact comprends une réaction de cellules médiatrices immunisées (T lymphocytes) du type retardé. Les autres réactions allergiques de la peau, e.g. contact urticant, comprennent des réactions d'anti-corps médiateurs immunisés. La signification du contact allergique n'est pas seulement déterminée par son potentiel de sensibilité : la répartition de la substance et les opportunités d'un contact avec elle sont également importantes. Une substance faiblement sensible qui est largement répandue peut être un</p>
--	---

Hydrazine CHEMets, ULR CHEMets, & VACUettes Refills, Hydrazine Vacu-vials Ampoules

	allergène plus important qu'une avec un fort potentiel sensibilisant avec peu d'individus au contact.
ÉTHANE-1,2-DIOL	[Estimated Lethal Dose (human) 100 ml; RTECS quoted by Orica] Substance is reproductive effector in rats (birth defects). Mutagenic to rat cells.
MÉTHANOL	Le produit peut causer une irritation de la peau après une exposition prolongée ou répétée et peut produire au contact de la peau des rougeurs, des tuméfactions, une production de vésicules, la formation d'écaillés et un épaississement de la peau.
EAUX-DISTILLÉES,-DE-CONDUCTIBILITÉ-OU-DE-MÊME-DEGRÉ-DE-PURETÉ	Aucune donnée significative de toxicologie aiguë identifiée dans la littérature.
CHLORURE-D'HYDROGÈNE, 4-DIMÉTHYLAMINOBENZALDÉHYDE	Les symptômes semblables à l'asthme peuvent durer des mois ou même des années après que l'exposition ait cessé. Ceci peut être dû à une condition non-allergique connue comme syndrome réactif de dysfonctionnement des voies respiratoires (RADS) qui peut apparaître à la suite d'une exposition à des forts niveaux de composés fortement irritants. Les critères clés pour le diagnostic d'un RADS incluent l'absence de maladie respiratoire précédente, chez un individu non-atypique, avec l'apparition abrupte de symptômes semblables à l'asthme dans les minutes ou les heures à une exposition connue à l'irritant. Un modèle de respiration réversible, au spiromètre, avec la présence modérée à importante d'hyperactivité des bronches au cours d'un test à la méthacholinium et l'absence d'une inflammation lymphatique minimale, sans éosinophilie, ont également été inclus dans les critères pour le diagnostic d'un RADS. Le RADS (ou asthme) suivant une inhalation irritante est un désordre rare avec des taux reliés à la concentration et à la durée de l'exposition à la substance irritante.

toxicité aiguë	✓	Cancérogénicité	⊖
Irritation / corrosion	✓	reproducteur	⊖
Lésions oculaires graves / irritation	✓	STOT - exposition unique	✓
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	✓	STOT - exposition répétée	⊖
Mutagénéité	⊖	risque d'aspiration	⊖

Légende: ✓ – Données nécessaires à la classification disponible
 ✗ – Données disponibles, mais ne remplissent pas les critères de classification
 ⊖ – Données non disponibles pour faire la classification

statut CMR

peau	MÉTHANOL	Canada - Alberta Occupational Exposure Limits - Skin Canada - British Columbia Occupational Exposure Limits - Skin Canada - Northwest Territories Occupational Exposure Limits - Skin (French)	1 Skin voie cutanée
-------------	-----------------	--	---------------------

SECTION 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité

NE jetez PAS dans les égouts ou les canalisations.

Persistance et dégradabilité

Composant	Persistance: Eau/Sol	Persistance: Air
éthane-1,2-diol	BAS (La demi-vie = 24 journées)	BAS (La demi-vie = 3.46 journées)
CHLORURE-D'HYDROGÈNE	BAS	BAS
MÉTHANOL	BAS	BAS
EAUX-DISTILLÉES,-DE-CONDUCTIBILITÉ-OU-DE-MÊME-DEGRÉ-DE-PURETÉ	BAS	BAS
4-DIMÉTHYLAMINOBENZALDÉHYDE	HAUT	HAUT

Potentiel de bioaccumulation

Composant	Bioaccumulation
éthane-1,2-diol	BAS (BCF = 200)
CHLORURE-D'HYDROGÈNE	BAS (LogKOW = 0.5392)
MÉTHANOL	BAS (BCF = 10)
EAUX-DISTILLÉES,-DE-CONDUCTIBILITÉ-OU-DE-MÊME-DEGRÉ-DE-PURETÉ	BAS (LogKOW = -1.38)
4-DIMÉTHYLAMINOBENZALDÉHYDE	BAS (LogKOW = 1.81)

Mobilité dans le sol

Composant	Mobilité
éthane-1,2-diol	HAUT (KOC = 1)
CHLORURE-D'HYDROGÈNE	BAS (KOC = 14.3)
MÉTHANOL	HAUT (KOC = 1)

Hydrazine CHEMets, ULR CHEMets, & VACUettes Refills, Hydrazine Vacu-vials Ampoules

EAUX-DISTILLÉES,-DE- CONDUCTIBILITÉ-OU-DE- MÊME-DEGRÉ-DE-PURETÉ	BAS (KOC = 14.3)
4-DIMÉTHYLAMINOBENZALDÉHYDE	BAS (KOC = 15.22)


SECTION 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Elimination du produit / emballage	
---------------------------------------	--

SECTION 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Etiquettes nécessaires

	 
Polluant marin	aucun

Transport par terre (TDG)

Numéro ONU	2924				
Groupe d'emballage	III				
Nom d'expédition des Nations unies	LIQUIDE INFLAMMABLE, CORROSIF, NSA (contains hydrochloric acid and methanol)				
Dangers pour l'environnement	Aucune donnée appropriée				
Classe(s) de danger pour le transport	<table border="0"> <tr> <td>classe</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>Risque Secondaire</td> <td>8</td> </tr> </table>	classe	3	Risque Secondaire	8
classe	3				
Risque Secondaire	8				
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Dispositions particulières 16				

Transport aérien (ICAO-IATA / DGR)

Numéro ONU	2924														
Groupe d'emballage	III														
Nom d'expédition des Nations unies	LIQUIDE INFLAMMABLE, CORROSIF, NSA (contains hydrochloric acid and methanol)														
Dangers pour l'environnement	Aucune donnée appropriée														
Classe(s) de danger pour le transport	<table border="0"> <tr> <td>Classe ICAO/IATA</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>Sous-risque ICAO/IATA</td> <td>8</td> </tr> <tr> <td>Code ERG</td> <td>3C</td> </tr> </table>	Classe ICAO/IATA	3	Sous-risque ICAO/IATA	8	Code ERG	3C								
Classe ICAO/IATA	3														
Sous-risque ICAO/IATA	8														
Code ERG	3C														
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	<table border="0"> <tr> <td>Dispositions particulières</td> <td>A3</td> </tr> <tr> <td>Instructions d'emballage pour cargo uniquement</td> <td>365</td> </tr> <tr> <td>Maximum Qté / Paquet pour cargo uniquement</td> <td>60 L</td> </tr> <tr> <td>Instructions d'emballage pour cargo et vaisseaux passagers</td> <td>354</td> </tr> <tr> <td>Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet</td> <td>5 L</td> </tr> <tr> <td>Qté de paquets limités dans avion passager et de cargaison</td> <td>Y342</td> </tr> <tr> <td>Quantité Limitée Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet</td> <td>1 L</td> </tr> </table>	Dispositions particulières	A3	Instructions d'emballage pour cargo uniquement	365	Maximum Qté / Paquet pour cargo uniquement	60 L	Instructions d'emballage pour cargo et vaisseaux passagers	354	Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet	5 L	Qté de paquets limités dans avion passager et de cargaison	Y342	Quantité Limitée Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet	1 L
Dispositions particulières	A3														
Instructions d'emballage pour cargo uniquement	365														
Maximum Qté / Paquet pour cargo uniquement	60 L														
Instructions d'emballage pour cargo et vaisseaux passagers	354														
Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet	5 L														
Qté de paquets limités dans avion passager et de cargaison	Y342														
Quantité Limitée Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet	1 L														

Transport Maritime (IMDG-Code / GGVSee)

Numéro ONU	2924				
Groupe d'emballage	III				
Nom d'expédition des Nations unies	LIQUIDE INFLAMMABLE, CORROSIF, NSA (contains hydrochloric acid and methanol)				
Dangers pour l'environnement	Sans Objet				
Classe(s) de danger pour le transport	<table border="0"> <tr> <td>Classe IMDG</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>IMDG Sous-risque</td> <td>8</td> </tr> </table>	Classe IMDG	3	IMDG Sous-risque	8
Classe IMDG	3				
IMDG Sous-risque	8				

Hydrazine CHEMets, ULR CHEMets, & VACUettes Refills, Hydrazine Vacu-vials Ampoules

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	N° EMS	F-E , S-C
	Dispositions particulières	223 274
	Quantités limitées	5 L

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

source	ingrédient	catégorie de pollution
IMO MARPOL 73/78 (Annex II) - List of Noxious Liquid Substances Carried in Bulk	éthane-1,2-diol	Y
IMO MARPOL 73/78 (Annex II) - List of Noxious Liquid Substances Carried in Bulk	CHLORURE-D'HYDROGÈNE	Z
IMO MARPOL 73/78 (Annex II) - List of Noxious Liquid Substances Carried in Bulk	MÉTHANOL	Y

SECTION 15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Ce produit a été classé conformément aux critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

éthane-1,2-diol(107-21-1) Est disponible dans les textes réglementaires suivants	"Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS", "Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle", "Canada - Québec Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques (français)", "Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)", "Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle", "Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination", "Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle", "Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail", "Canada - Yukon concentrations admissibles pour les substances aéroportées contaminants", "Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta"
CHLORURE-D'HYDROGÈNE(7647-01-0) Est disponible dans les textes réglementaires suivants	"Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS", "Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle", "Canada en identité judiciaire services chimique cancérigène évaluation - Tableau 1 - Produits chimiques considérées pour l'évaluation (Français)", "Canada - Québec Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques (français)", "Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)", "Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle", "Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination", "Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle", "Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer (CIRC) - Agents classés par les Monographies du CIRC", "Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail", "Canada - Yukon concentrations admissibles pour les substances aéroportées contaminants", "Canada en identité judiciaire services chimique cancérigène évaluation - Tableau 1 - Produits chimiques considérées pour l'évaluation (en anglais)", "Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta"
MÉTHANOL(67-56-1) Est disponible dans les textes réglementaires suivants	"Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS", "Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle", "Canada en identité judiciaire services chimique cancérigène évaluation - Tableau 1 - Produits chimiques considérées pour l'évaluation (Français)", "Canada - Québec Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques (français)", "Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)", "Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle", "Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination", "Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle", "Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail", "Canada - Yukon concentrations admissibles pour les substances aéroportées contaminants", "Canada en identité judiciaire services chimique cancérigène évaluation - Tableau 1 - Produits chimiques considérées pour l'évaluation (en anglais)", "Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta"
EAUX-DISTILLÉES,-DE-CONDUCTIBILITÉ-OU-DE-MÊME-DEGRÉ-DE-PURETÉ(7732-18-5) Est disponible dans les textes réglementaires suivants	"Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS", "Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)"
4-DIMÉTHYLAMINOBENZALDÉHYDE(100-10-7) Est disponible dans les textes réglementaires suivants	"Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS", "Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)"

SECTION 16 AUTRES INFORMATIONS

autres informations

La classification de la substance et de ses ingrédients provient de sources officielles ainsi que d'une révision indépendante par le comité de classification de Chemwatch à l'aide de références littéraires.

Une liste des références utilisées par le comité se trouve sur le site suivant: www.chemwatch.net/references

La fiche technique santé-sécurité ((M)SDS) est un outil de communication orienté sur le risque et qui doit être utilisé dans le cadre de la politique d'évaluation du risque. De nombreux facteurs peuvent influencer la diffusion d'information au sujet des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres cadres. Les risques peuvent être déterminés en référence à des Scénarios d'exposition. L'échelle d'usage, la fréquence d'utilisation et les mécanismes techniques disponibles et actuels doivent faire l'objet d'une réflexion poussée.

Ce document est soumis au droit d'auteur. A l'exception d'utilisation sensées pour des études privées, recherches, revues ou critiques, comme permis dans loi relative au droit d'auteur, aucune partie ne peut être reproduite d'aucune manière sans l'accord écrit de CHEMWATCH. TEL (+61 3 9572 4700)